



INFO-NÉGO

BELL

Techniciens et employés auxiliaires

Consœurs,
Confrères,

Comme vous le savez sans doute, la convention collective est expirée depuis le 30 novembre dernier, mais continue d'être en vigueur.

En début de semaine, nous avons discuté du « maintien des activités » en cas de grève ou de lock-out en présence des conciliateurs. Nous n'avons pas réussi à nous entendre sur le sujet. La Compagnie a donc déposé une requête au *Conseil canadien des relations industrielles* (CCRI) afin qu'il détermine quelles seront les activités à maintenir qui sont requises pour prévenir les risques imminents et graves pour la sécurité ou la santé du public.

Par la suite, nous avons informé les conciliateurs des enjeux prioritaires que nous voulons négocier avec l'employeur. Jeudi et vendredi, nous nous sommes rencontrés afin de nous assurer que les parties aient une bonne compréhension des enjeux respectifs.

Nous travaillons sans relâche en présence des conciliateurs afin d'avoir un règlement.

Nous vous tiendrons au courant des développements.

La force réside dans la solidarité!

Solidairement,

Alain Portelance
Howard Law
Alain Paradis

Drew Wickens
Claude Brazeau
Ray Mortimer

Pieter Badenhorst
Alain Sévigny